



# CLUB DE TENNIS

Découvrir et s'approprier le patrimoine de la villégiature de Boucherville

# CLUB DE TENNIS

Au 19<sup>e</sup> siècle, les familles bourgeoises qui s'offrent des vacances estivales bénéficient de nombreuses options en matière d'activités sportives. À la campagne, il est commun de pratiquer la chasse, l'équitation et la randonnée pédestre, tandis que sur les rives du Saint-Laurent, la baignade, la voile, le canotage et la pêche prédominent. Les activités auxquelles se prêtent les villégiateurs varient en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes physiques, mais certaines, comme le tennis, sont considérées comme incontournables. En effet, ce sport à la mode est particulièrement apprécié des vacanciers en Europe et en Amérique du Nord, car il s'agit d'un loisir élégant et sophistiqué. Les règles et les coutumes du tennis sont fortement influencées par les normes sociales de l'époque qui mettent l'accent sur la courtoisie, la respectabilité et le comportement exemplaire.

Avant les années 1930, jouer au tennis est un luxe réservé à l'élite. Seuls les riches peuvent se permettre les coûts associés à la construction et à l'entretien des terrains nécessaires à ce sport. Bien que certaines villas d'été bourgeoises soient équipées de terrains de tennis sur leur propriété, la majorité des vacanciers se réjouissent d'être membres de clubs de tennis privés. Prestigieuses et bien aménagées, ces institutions se

retrouvent dans toutes les destinations de villégiature les plus prisées, notamment à Boucherville. En plus d'offrir des installations de qualité supérieure, du personnel professionnel et de l'équipement de haut niveau, ces clubs privés constituent d'excellents lieux de réseautage. Les membres s'y rencontrent régulièrement lors de tournois et d'événements sociaux, ce qui leur permet de développer des relations personnelles et professionnelles à l'abri des regards indiscrets.

À Boucherville, le premier club de tennis privé est fondé dans les années 1920 grâce à l'initiative d'un groupe de villégiateurs locaux. Cet établissement récréatif est alors connu sous les appellations « Club de Boucherville » ou encore « Club d'en-haut », puisqu'il est situé sur la montée d'en-haut. Plus précisément, l'avocat Joseph Boucher De Boucherville et le pharmacien Hercule Guérin - deux des dix membres fondateurs - acquièrent au nom du Club de Boucherville un terrain agricole de Joseph Huet dit Dulude pour y aménager deux courts de tennis ainsi qu'un club-house. Les espaces sont agrémentés de grands peupliers afin de prodiguer un peu de fraîcheur à l'ensemble.

Il est important de savoir que le club-house est le centre névralgique de tout club de tennis, car il s'agit

d'un lieu de rassemblement social pour ses membres. Il est généralement équipé de vestiaires, de douches, de salles de repos, d'un bar et d'une salle à manger. Les club-houses sont aussi communément pourvus d'une grande pièce utile à la tenue de réceptions et de fêtes de toute nature. Projections cinématographiques, tournois de carte, soirées dansantes, bals en blanc et bals masqués ponctuent la saison estivale des villégiateurs. Cette effervescence prend malheureusement fin avec l'avènement de la Deuxième Guerre mondiale. Le déclin de la villégiature combiné à la désuétude de l'édifice entraînent sa démolition le 11 mai 1964.

L'architecture du club-house, illustrée à la page suivante, est conçue selon un modèle assez standard. En effet, les clubs de golf et de « lawn bowling » de Westmount comptaient des modèles quasi identiques. Ce chalet sportif exhibe toutes les caractéristiques rustiques de ce type d'installation, c'est-à-dire des formes architecturales simples et élégantes, une toiture en porte-à-faux, un grand porche ainsi qu'une série de colonnes de bois. Réparti sur deux étages, cet édifice est aussi doté de grandes baies vitrées permettant aux membres de profiter de la vue sur les terrains de tennis et sur les paysages environnants.



Boucherville

